



Laurent Lafon relance le dossier d'aménagement de la RN19 jusqu'à la Francilienne

Dans le cadre de l'examen de l'annexe budgétaire 2017 "Transports & mobilités" du Conseil Régional d'Île-de-France, Laurent Lafon, conseiller régional délégué spécial auprès de Valérie Pécresse, a déposé un amendement pour que la Région poursuive les études sur l'aménagement de la RN19 jusqu'à la Francilienne.

Si le projet de déviation de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger est actuellement en travaux, la poursuite du projet jusqu'à la Francilienne est actuellement à l'arrêt.

L'amendement de Laurent Lafon adopté par l'hémicycle en séance plénière remet le projet sur les rails. La Région Ile-de-France va prendre contact avec l'Etat, le Conseil départemental du Val-de-Marne et l'association des communes afin de pouvoir achever les travaux de la déviation de la RN 19 dans les plus bref délais. Il s'agira notamment de définir le tracé définitif et de préciser les modalités de traversées des différentes villes.

"23 ans après l'inscription de la déviation au schéma directeur de la Région Ile-de-France, il était grand temps d'agir pour préciser le calendrier prévisionnel de réalisation et engager rapidement les travaux. La Région est déterminée à porter le dossier dans ce sens" affirme Laurent Lafon.

Le prolongement de la déviation de la RN19 jusqu'à la Francilienne est un enjeu capital pour la préservation de l'environnement et de la qualité de vie de l'ensemble des communes du Plateau Briard. L'aménagement de ce grand axe routier est indispensable pour décharger les voies locales, réduire les risques d'accident et éviter des goulots d'étranglement qui reporteront la circulation automobile dans les communes du Plateau Briard.

Contact presse : Mathieu Beaufrère | beaufrere.mathieu@gmail.com | 06 67 42 25 92